

Orientation de formation	Thème(s) concerné(s) par la formation	Intitulé de formation	Objectifs de la formation	Eléments incontournables à prendre en compte dans l'offre	Critères d'analyses des offres	Profil formateurs					RFI et/ou individuelle				Durée	Dispositif spécifique (à compléter uniquement si indiqué)	Modalités	Spécificités IR	Éléments d'analyse			
							L'ensemble des membres du personnel	Fondamental	Fondamental	Seco ndaire	Seco ndaire	CPMS	MDP pôles	Coord pôles	Précisions	Indiquez si organisé en RFI en cochant (X) la ou les colonnes concernées. Si le public-cible est plus spécifique, veuillez le préciser dans la colonne	Indiquez le nombre de jours/collective = 2 jours	Indiquez si c'est une expérimentation de terrain,	Justifiez à partir de l'annexe 4 la spécificité IR de cette formation			
Orientation Lot	Pour chaque intitulé de formation proposé, indiquez le ou les thème(s) concerné(s) (voir onglet "annexe thèmes")	Indiquez l'intitulé général de la formation	Indiquez les objectifs visés par la formation (4 max)	Indiquez les recommandations éventuelles que vous avez à formuler aux opérateurs de formation et aux formateurs			L'ensemble des membres du personnel	Fondamental	Fondamental	Seco ndaire	Seco ndaire	CPMS	MDP pôles	Coord pôles	Précisions	Indiquez si organisé en RFI en cochant (X) la ou les colonnes concernées. Si le public-cible est plus spécifique, veuillez le préciser dans la colonne	Indiquez le nombre de jours/collective = 2 jours	Indiquez si cette formation doit nécessairement être donnée en	Justifiez à partir de l'annexe 4 la spécificité IR de cette formation			
21	010	1	Comprendre, s'approprier et questionner les fondamentaux du métier des agents PMS notamment la posture d'accompagnant, les aspects juridiques, éthiques et déontologiques, le cadre institutionnel et la démarche méthodologique et les compétences transversales (ne rien compléter dans cette colonne)	* Posture d'accompagnant (non jugement, vision globale, réflexivité) Compétences transversales 1/ Communication, assertivité et négociation 2/ Rapport aux médias 3/ Animation de groupes 4/ Gestion de projets et créativité	Echanges et analyses de pratiques sur la compétence transversale XXX	* Echanger des expériences de pratiques en lien avec la compétence transversale visée * Construire et/ou utiliser des outils d'analyse réflexive * Élaborer des pistes d'actions afin de faire évoluer ses pratiques	* Si la formation le justifie, elle peut être déclinée selon deux compétences transversales : 1/ Communication, assertivité et négociation* 2/ Rapport aux médias 3/ Animation de groupes* 4/ Gestion de projets et créativité* * Les membres des équipes pluridisciplinaires des pôles territoriaux sont concernés par les compétences transversales accompagnées d'un astérisque.	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : 1. garantit le caractère interréseaux de la formation : prise en compte de la pluralité des contextes, proposition d'une multiplicité de modèles et d'outils 2. présente ses différents contenus avec objectivité 3. est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre et qui soutiennent la rencontre des objectifs 4. se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) 5. amène le participant à développer une posture de pratique réflexif (transfert des acquis) 6. prend en compte les éléments incontournables 7. travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : * Echanger des expériences de pratiques en lien avec la compétence transversale visée * Construire et/ou utiliser des outils d'analyse réflexive * Élaborer des pistes d'actions afin de faire évoluer ses pratiques	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : La formation : 1. L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail...) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Elements valorisés (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 ans en lien avec le public visé / les élèves visé(s)par la thématique de la formation * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement, des CPMS ou des pôles territoriaux (au moins 3 formations) * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X	X							X	1	Echange de pratiques, d'expériences	Généralisable Pluricontextuel Plusieurs pistes	A vérifier : cadre méthodologique garantit le travail en interréseaux dans le respect de la posture d'accompagnant
21	020	1	Comprendre, s'approprier et questionner les fondamentaux du métier des agents PMS notamment la posture d'accompagnant, les aspects juridiques, éthiques et déontologiques, le cadre institutionnel et la démarche méthodologique et les compétences transversales (ne rien compléter dans cette colonne)	* Cadre institutionnel dont le rôle de l'agent au sein du système éducatif * Cadre juridique, éthique et déontologique	Cadres et fondamentaux du métier d'agent PMS	* S'approprier les cadres institutionnel, juridique, éthique et déontologique	* S'appuyer sur les documents et ressources officielles de la FWB	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : 1. garantit le caractère interréseaux de la formation : prise en compte de la pluralité des contextes, proposition d'une multiplicité de modèles et d'outils 2. présente ses différents contenus avec objectivité 3. est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre et qui soutiennent la rencontre des objectifs 4. se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) 5. amène le participant à développer une posture de pratique réflexif (transfert des acquis) 6. prend en compte les éléments incontournables 7. travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : * S'approprier les cadres institutionnel, juridique, éthique et déontologique * Situer et détailler les missions et les axes principaux des agents PMS * Illustrer les cadres décrits par des situations concrètes	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : La formation : 1. L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail...) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Elements valorisés (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 ans en lien avec le public visé / les élèves visé(s)par la thématique de la formation * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement, des CPMS ou des pôles territoriaux (au moins 3 formations) * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat			X					X	2		universel généralisable pluricontextuel plusieurs pistes	dans le respect de la posture d'accompagnant	
21	030	1	Comprendre, s'approprier et questionner les fondamentaux du métier des agents PMS notamment la posture d'accompagnant, les aspects juridiques, éthiques et déontologiques, le cadre institutionnel et la démarche méthodologique et les compétences transversales (ne rien compléter dans cette colonne)	* Posture d'accompagnant (non jugement, vision globale, réflexivité) * Compétence transversale : Rapport aux médias	Accompagnement du jeune dans son rapport aux médias	* Prendre connaissance de différents médias et de leur impact * Analyser la posture d'accompagnant à travers des situations concrètes en lien avec les médias * Élaborer des stratégies d'accompagnement et d'actions possibles	* La formation prend en compte les apports des recherches récentes en éducation aux médias ainsi que des actualités technologiques en la matière * L'opérateur peut décliner la formation sur la base d'un média spécifique et/ou d'un public spécifique	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : 1. garantit le caractère interréseaux de la formation : prise en compte de la pluralité des contextes, proposition d'une multiplicité de modèles et d'outils 2. présente ses différents contenus avec objectivité 3. est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre et qui soutiennent la rencontre des objectifs 4. se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) 5. amène le participant à développer une posture de pratique réflexif (transfert des acquis) 6. prend en compte les éléments incontournables 7. travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : * Prendre connaissance de différents médias et de leur impact * Analyser la posture d'accompagnant à travers des situations concrètes en lien avec les médias * Élaborer des stratégies d'accompagnement et d'actions possibles	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : La formation : 1. L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail...) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Elements valorisés (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 ans en lien avec le public visé / les élèves visé(s)par la thématique de la formation * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement, des CPMS ou des pôles territoriaux (au moins 3 formations) * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat			X					X	2		Généralisable Pluricontextuel Plusieurs pistes	*Favoriser une approche réflexive dans le respect de la posture d'accompagnant	
21	040	1	Comprendre, s'approprier et questionner les fondamentaux du métier des agents PMS notamment la posture d'accompagnant, les aspects juridiques, éthiques et déontologiques, le cadre institutionnel et la démarche méthodologique et les compétences transversales (ne rien compléter dans cette colonne)	* Compétence transversale : Animation de groupes	Animation d'un groupe en tant qu'agent PMS	* Présenter des techniques d'animation de groupes * Analyser sa posture en tant qu'agent PMS à travers des situations concrètes liées à l'animation de groupes * Prendre en compte la dynamique du groupe animé dans toutes ses dimensions * Élaborer des stratégies d'animation de groupes dont les objectifs rencontrent les missions spécifiques des CPMS	* La formation peut aussi aborder l'animation à l'ère du numérique	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : 1. garantit le caractère interréseaux de la formation : prise en compte de la pluralité des contextes, proposition d'une multiplicité de modèles et d'outils 2. présente ses différents contenus avec objectivité 3. est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre et qui soutiennent la rencontre des objectifs 4. se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) 5. amène le participant à développer une posture de pratique réflexif (transfert des acquis) 6. prend en compte les éléments incontournables 7. travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : * Présenter des techniques d'animation de groupes * Analyser sa posture en tant qu'agent PMS à travers des situations concrètes liées à l'animation de groupes * Prendre en compte la dynamique du groupe animé dans toutes ses dimensions * Élaborer des stratégies d'animation de groupes dont les objectifs rencontrent les missions spécifiques des CPMS	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : La formation : 1. L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail...) et pratique (expérience professionnelle utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Elements valorisés (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 ans en lien avec le public visé / les élèves visé(s)par la thématique de la formation * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement, des CPMS ou des pôles territoriaux (au moins 3 formations) * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat			X					X	4		Généralisable Pluricontextuel Plusieurs pistes	*Favoriser une approche réflexive	

Orientation de formation	Thème(s) concerné(s) par la formation	Intitulé de formation	Objectifs de la formation	Eléments incontournables à prendre en compte dans l'offre	Critères d'analyses des offres	Profil formateurs	L'ens emblé de des membres du pers onne l	Fond ame ntal e des ordina ire	Fond ame ntal e spéci aire	Seco ndair e spéci aire	CPM S	MDP pôles	Coor d pôles	Précisions	RFI et/ou individuelle			Durée	Dispositif spécifique (à compléter uniquement si indiqué)	Modalités	Spécificités IR	Eléments d'analyse
															RFI et/ou individuelle	Durée	Dispositif spécifique (à compléter uniquement si indiqué)	Modalités	Spécificités IR	Eléments d'analyse		
Orientation Lot	Pour chaque intitulé de formation proposé, indiquez le ou les thème(s) concerné(s) (voir onglet "annexe thèmes")	Indiquez l'intitulé général de la formation	Indiquez les objectifs visés par la formation (4 max)	Indiquez les recommandations éventuelles que vous avez à formuler aux opérateurs de formation et aux formateurs											Indiquez le(s) public-cible(s) visé(s) et les niveaux et types d'enseignement visé(s), en cochant (X) la ou les colonne(s) concernée(s). Si le public-cible est plus spécifique, veuillez le préciser dans la colonne	Indiquez si organisé en RFI en cochant (X) la ou les colonne(s) concernée(s). (Sec-ord + sp et/ou Fond-ord + sp) et/ou en individuelle	Indiquez le nombre de jours(collective = 2 jours)	Indiquez si c'est une expérimentation de terrain,	Indiquez si cette formation doit nécessairement être donnée en	Justifiez à partir de l'annexe 4 la spécificité IR de cette formation		
21	050	1	Comprendre, s'approprier et questionner les fondamentaux du métier des agents PAF, notamment la posture d'accompagnant, les aspects juridiques, éthiques et déontologiques, le cadre institutionnel et la démarche méthodologique et les compétences transversales (ne rien compléter dans cette colonne)	* Posture d'accompagnant (non jugement, vision globale, réflexivité) * Compétence transversale : Communication, assertivité et négociation	Communication, assertivité et négociation dans ses pratiques d'accompagnant	* Experimenter des techniques de communication liés aux notions de communication assertive et d'écoute active * Découvrir la pratique de la négociation en lien avec sa fonction * Exercer sa posture d'accompagnant, à travers des situations concrètes de communication	* S'appuyer notamment sur les documents de la FWB et sur l'état de la recherche	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : 1. garantit des caractères interressants de la formation : prise en compte de la pluralité des contextes, proposition d'une majorité de modules et d'oeuvres. 2. présente ses différents contenus avec objectivité 3. est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre et qui soutiennent la rencontre des objectifs 4. se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) 5. amène le participant à développer une posture de praticien réflexif (transfert des acquis) 6. prend en compte les éléments évaluables 7. travaille les différents objectifs et permet aux participants de : * Découvrir les pratiques de communication assertive et d'écoute active * Découvrir la pratique de la négociation en lien avec sa fonction * Exercer sa posture d'accompagnant, à travers des situations concrètes de communication	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expérience théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail...) et pratique (expérience professionnelle, étile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations)	Elements valorisés (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 ans en lien avec le public visé / les élèves visé(s)par la thématique de la formation * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de enseignement, des CPMS ou des pôles territoriaux (au moins 3 formations) * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	x						x	3	x	Généralisable Pluricontextuel Plusieurs pistes	*Favoriser une approche réflexive dans le respect de la posture d'accompagnant	
21	060	1	Comprendre, s'approprier et questionner les fondamentaux du métier des agents PAF, notamment la posture d'accompagnant, les aspects juridiques, éthiques et déontologiques, le cadre institutionnel et la démarche méthodologique et les compétences transversales (ne rien compléter dans cette colonne)	* Notions de psychopédagogie et de développement chez les enfants et adolescents liées aux apprentissages.	Développement de l'enfant et apprentissages	* Mettre en évidence les différentes étapes du développement de l'enfant et de l'adolescent dans ses dimensions cognitive, physique, psychologique, sociale * Articuler les apports théoriques développés au regard de situations d'enseignement/apprentissages * Identifier les pistes d'action à envisager	* S'appuyer notamment sur les documents de la FWB et sur l'état de la recherche * La formation peut être déclinée selon FO ou SO (ordinaire ou spécialisé)	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : 1. garantit des caractères interressants de la formation : prise en compte de la pluralité des contextes, proposition d'une majorité de modules et d'oeuvres. 2. présente ses différents contenus avec objectivité 3. est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre et qui soutiennent la rencontre des objectifs 4. se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) 5. amène le participant à développer une posture de praticien réflexif (transfert des acquis) 6. prend en compte les éléments évaluables 7. travaille les différents objectifs et permet aux participants de : * Mettre en évidence les différentes étapes du développement de l'enfant et de l'adolescent dans ses dimensions cognitive, physique, psychologique, sociale * Articuler les apports théoriques développés au regard de situations d'enseignement/apprentissages * Identifier les pistes d'action à envisager	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail...) et pratique (expérience professionnelle, étile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations)	Elements valorisés (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 ans en lien avec le public visé / les élèves visé(s)par la thématique de la formation * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de enseignement, des CPMS ou des pôles territoriaux (au moins 3 formations) * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	x						x	2		Universel Généralisable Pluricontextuel Plusieurs pistes	dans le respect de la posture d'accompagnant	
21	070	1	Comprendre, s'approprier et questionner les fondamentaux du métier des agents PAF, notamment la posture d'accompagnant, les aspects juridiques, éthiques et déontologiques, le cadre institutionnel et la démarche méthodologique et les compétences transversales	* Cadre juridique, éthique et déontologique * Posture d'accompagnant (non jugement, vision globale, réflexivité)	Le secret professionnel	* Définir le cadre légal, juridique et déontologique du secret professionnel en lien avec les CPMS et les pôles territoriaux * Se situer entre le secret professionnel et le droit à l'information (secret professionnel partagé et limites) * Identifier les conditions d'engagement de sa responsabilité dans ce domaine * Débattre et construire de bonnes pratiques, procédures et stratégies à mener au sein des CPMS et des pôles territoriaux	La formation doit prendre en compte des situations où la loi n'est pas une indication dans laquelle on trouve les réponses directement applicables à toutes les situations...	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : 1. garanti le caractère interressants de la formation : prise en compte de la pluralité des contextes, proposition d'une majorité de modules et d'oeuvres. 2. présente ses différents contenus avec objectivité 3. est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre et qui soutiennent la rencontre des objectifs 4. se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) 5. amène le participant à développer une posture de praticien réflexif (transfert des acquis) 6. prend en compte les éléments évaluables 7. travaille les différents objectifs et permet aux participants de : * Définir le cadre légal, juridique et déontologique du secret professionnel en lien avec les CPMS et les pôles territoriaux * Se situer entre le secret professionnel et le droit à l'information (secret professionnel partagé et limites) * Identifier les conditions d'engagement de sa responsabilité dans ce domaine * Débattre et construire de bonnes pratiques, procédures et stratégies à mener au sein des CPMS et des pôles territoriaux	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail...) et pratique (expérience professionnelle, étile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations)	Elements valorisés (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 ans en lien avec le public visé / les élèves visé(s)par la thématique de la formation * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de enseignement, des CPMS ou des pôles territoriaux (au moins 3 formations) * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	x	x					x	2		Hybride	Généralisable, universel pluricontextuel	
21	080	1	Comprendre, s'approprier et questionner les fondamentaux du métier des agents PAF, notamment la posture d'accompagnant, les aspects juridiques, éthiques et déontologiques, le cadre institutionnel et la démarche méthodologique et les compétences transversales (ne rien compléter dans cette colonne)	* Prévention	Prévention	* Cibler la notion de prévention à l'école * Découvrir des outils permettant d'identifier des risques présents dans une école * Réaliser une analyse de risques à partir de situations concrètes pour mettre en place des procédures efficaces * Echanger des pistes d'action	* La formation s'appuie notamment sur les ressources de la FWB et sur l'état de la recherche * La formation présente plusieurs grilles d'analyse de risque	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : 1. garanti le caractère interressants de la formation : prise en compte de la pluralité des contextes, proposition d'une majorité de modules et d'oeuvres. 2. présente ses différents contenus avec objectivité 3. est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre et qui soutiennent la rencontre des objectifs 4. se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) 5. amène le participant à développer une posture de praticien réflexif (transfert des acquis) 6. prend en compte les éléments évaluables 7. travaille les différents objectifs et permet aux participants de : * Décrire la notion de prévention à l'école * Découvrir des outils permettant d'identifier des risques présents dans une école * Réaliser une analyse de risques à partir de situations concrètes pour mettre en place des procédures efficaces * Echanger des pistes d'action	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail...) et pratique (expérience professionnelle, étile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations)	Elements valorisés (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 ans en lien avec le public visé / les élèves visé(s)par la thématique de la formation * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de enseignement, des CPMS ou des pôles territoriaux (au moins 3 formations) * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	x						x	3	Echange de pratiques, d'expériences		Généralisable Pluricontextuel Plusieurs pistes	dans le respect de la posture d'accompagnant

Orientation de formation	Thème(s) concerné(s) par la formation	Intitulé de formation	Objectifs de la formation	Éléments incontournables à prendre en compte dans l'offre	Critères d'analyses des offres	Profil formateurs	L'ens emblé de et em bre du pers onne l	Fond ame ntal aire	Fond ame ntal aire	Seco ndair e	Seco ndair e	CPM S	MDP pôles	Coor d pôles	Précisions	RFI et/ou individuelle			Durée	Dispositif spécifique (à compléter uniquement si indiqué)	Modalités	Spécificités IR	Eléments d'analyse	
																RFI et/ou individuelle	Durée	Dispositif spécifique (à compléter uniquement si indiqué)	Modalités	Spécificités IR	Eléments d'analyse			
	Pour chaque intitulé de formation proposé, indiquez le ou les thème(s) concerné(s) (voir onglet "annexe thèmes")	Indiquez l'intitulé général de la formation	Indiquez les objectifs visés par la formation (4 max)	Indiquez les recommandations éventuelles que vous avez à formuler aux opérateurs de formation et aux formateurs												Indiquez le(s) public-cible(s) visé(s) et les niveaux et types d'enseignement visé(s), en cochant (X) la ou les colonne(s) concernée(s). Si le public-cible est plus spécifique, veuillez le préciser dans la colonne	Indiquez si organisé en RFI en cochant (X) la ou les colonne(s) concernée(s). (Sec-ord + sp et/ou Fond-ord + sp) et/ou en individuelle	Indiquez le nombre de jours(collective = 2 jours)	Indiquez si c'est une expérimentation de terrain,	Indiquez si cette formation doit nécessairement être donnée en	Justifiez à partir de l'annexe 4 la spécificité IR de cette formation			
Orientation Lot																								
22	010	2	Saisir les enjeux, questionner et développer le travail d'équipe au niveau du centre et la collaboration avec les équipes éducatives et avec les partenaires extérieurs/ le réseau (ne rien compléter dans cette colonne)	* Le travail d'équipe au niveau du centre	Intelligence collective et travail pluridisciplinaire	* Découvrir le concept d'intelligence collective, les principes qui la composent et ses conditions d'émergence * Analyser des méthodes et des outils favorisant l'intelligence collective en équipe pluridisciplinaire * Transférer les outils découverts dans sa pratique professionnelle	* La formation envisage les intervenants suivants : - équipe pluridisciplinaire - équipe éducative - partenaires externes	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : 1. garantit des caractères interdisciplinaires de la formation : prise en compte de la pluralité des contextes, proposition d'une multiplicité de modalités et d'œuvres. 2. présente ses différents contenus avec objectivité 3. est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre et qui soutiennent la rencontre des objectifs 4. se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) 5. amène le participant à développer une posture de praticien réflexif (transfert des acquis) 6. prend en compte les éléments incontournables 7. travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : * Découvrir le concept d'intelligence collective, les principes qui la composent et ses conditions d'émergence * Analyser des méthodes et des outils favorisant l'intelligence collective en équipe pluridisciplinaire * Transférer les outils découverts dans sa pratique professionnelle	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expérience théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail...) et pratique (expérience professionnelle réelle et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations)	Eléments valorisés (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 ans en lien avec le public visé / les élèves visé(s) par la thématique de la formation * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement, des CPMS ou des pôles territoriaux (au moins 3 formations) * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X	X							X	2			Généralisable, universel et pluricontextuel	
23	010	3	Favoriser et participer aux actions en lien avec le bien être des élèves à l'école (ne rien compléter dans cette colonne)	* La gestion des réseaux sociaux	Influences des réseaux sociaux sur le développement du jeune et des relations entre pairs	* Mettre à jour ses connaissances sur les réseaux sociaux : les cadres juridique et théorique ainsi que les enjeux qui y sont liés * Partager et analyser des outils de sensibilisation ou de régulation des comportements sur les réseaux sociaux * Baliser l'accompagnement des demandes des parents ou de l'équipe éducative en fonction du rôle et des missions des CPMS * Envisager les collaborations et les contacts avec les services spécialisés ou partenaires en cas de nécessité * Identifier les pistes de transfert envisageables	* La formation tient compte des représentations des participants * La formation tient compte des pré-acquis des participants * Le fil conducteur de la formation est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont adaptées aux bénéficiaires de la formation	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : 1. garantit des caractères interdisciplinaires de la formation : prise en compte de la pluralité des contextes, proposition d'une multiplicité de modalités et d'œuvres. 2. présente ses différents contenus avec objectivité 3. est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre et qui soutiennent la rencontre des objectifs 4. se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) 5. amène le participant à développer une posture de praticien réflexif (transfert des acquis) 6. prend en compte les éléments incontournables 7. travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : * Mettre à jour ses connaissances sur les réseaux sociaux : les cadres juridique et théorique ainsi que les enjeux qui y sont liés * Partager et analyser des outils de sensibilisation ou de régulation des comportements sur les réseaux sociaux * Baliser l'accompagnement des demandes des parents ou de l'équipe éducative en fonction du rôle et des missions des CPMS * Envisager les collaborations et les contacts avec les services spécialisés ou partenaires * Identifier les pistes de transfert envisageables	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail...) et pratique (expérience professionnelle réelle et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement, des CPMS ou des pôles territoriaux (au moins 3 formations)	Eléments valorisés (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 ans en lien avec le public visé / les élèves visé(s) par la thématique de la formation * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement, des CPMS ou des pôles territoriaux (au moins 3 formations) * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X							X	2			Généralisable Pluricontextuel Plusieurs pistes	J'ajouteraut quelque chose indiquant que ça devrait se poursuivre par la suite (mise en place d'une plateforme, ainsi qu'envisager les collaborations pour construire des protocoles de collaboration	
23	020	3	Favoriser et participer aux actions en lien avec le bien être des élèves à l'école (ne rien compléter dans cette colonne)	* (cyber)harcèlement	Harcèlement et (cyber)harcèlement : prévention, intervention et régulation	* Mettre à jour ses connaissances sur le harcèlement et le (cyber)harcèlement au niveau des cadres juridique et scientifique * Analyser des outils de prévention, d'intervention et de régulation * Baliser l'accompagnement des demandes des parents ou de l'équipe éducative en fonction du rôle et des missions des CPMS * Envisager les collaborations et les contacts avec les services spécialisés ou les partenaires	* La formation met en lien les notions de (cyber)harcèlement avec celle du climat scolaire	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : 1. garantit des caractères interdisciplinaires de la formation : prise en compte de la pluralité des contextes, proposition d'une multiplicité de modalités et d'œuvres. 2. présente ses différents contenus avec objectivité 3. est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre et qui soutiennent la rencontre des objectifs 4. se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) 5. amène le participant à développer une posture de praticien réflexif (transfert des acquis) 6. prend en compte les éléments incontournables 7. travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : * Mettre à jour ses connaissances sur le (cyber)harcèlement au niveau des cadres juridique et scientifique * Analyser des outils de prévention, d'intervention et de régulation * Baliser l'accompagnement des demandes des parents ou de l'équipe éducative en fonction du rôle et des missions des CPMS * Envisager les collaborations et les contacts avec les services spécialisés ou les partenaires	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail...) et pratique (expérience professionnelle réelle et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement, des CPMS ou des pôles territoriaux (au moins 3 formations)	Eléments valorisés (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 ans en lien avec le public visé / les élèves visé(s) par la thématique de la formation * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement, des CPMS ou des pôles territoriaux (au moins 3 formations) * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X							X	3			Généralisable Pluricontextuel Plusieurs pistes	La formation aborde obligatoirement les caractéristiques du harcèlement, les dynamiques tous-jacents qui le composent ainsi que les essentiels à prendre en compte dans la sensibilisation ou l'intervention.	Partager et analyser des outils de prévention, de régulation, de soutien aux jeunes et aux familles victimes ou à l'initiative du H et du CH.
23	030	3	Favoriser et participer aux actions en lien avec le bien être des élèves à l'école (ne rien compléter dans cette colonne)	* Compétences émotionnelles	Développement des intelligences émotionnelles et relationnelle des élèves	* S'approprier le cadre scientifique des intelligences émotionnelles et relationnelles * Analyser des outils et des pratiques permettant de développer l'intelligence émotionnelle et relationnelle des élèves * Baliser des actions possibles des agents CMPS dans le cadre de leur rôle et de leurs missions		Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : 1. garantit des caractères interdisciplinaires de la formation : prise en compte de la pluralité des contextes, proposition d'une multiplicité de modalités et d'œuvres. 2. présente ses différents contenus avec objectivité 3. est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre et qui soutiennent la rencontre des objectifs 4. se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) 5. amène le participant à développer une posture de praticien réflexif (transfert des acquis) 6. prend en compte les éléments incontournables 7. travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : * S'approprier le cadre scientifique des intelligences émotionnelles et relationnelles * Analyser des outils et des pratiques permettant de développer l'intelligence émotionnelle et relationnelle des élèves * Baliser des actions possibles des agents CMPS dans le cadre de leur rôle et de leurs missions	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail...) et pratique (expérience professionnelle réelle et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement, des CPMS ou des pôles territoriaux (au moins 3 formations)	Eléments valorisés (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 ans en lien avec le public visé / les élèves visé(s) par la thématique de la formation * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement, des CPMS ou des pôles territoriaux (au moins 3 formations) * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X							X	3			Généralisable Pluricontextuel Plusieurs pistes	Les compétences émotionnelles identifiées en ligne seront liées à la confiance, à la capacité à gérer les conflits, le stress, à échanger avec les autres... Les outils proposés sont validés à un niveau scientifique *Identifier les compétences émotionnelles à mobiliser chez les élèves pour leur bien-être à l'école	

Orientation de formation	Thème(s) concerné(s) par la formation	Intitulé de formation	Objectifs de la formation	Eléments incontournables à prendre en compte dans l'offre	Critères d'analyses des offres	Profil formateurs	L'ens emblé de et com muni bres du pers onne l	Fond ame ntal aire	Fond ame ntal aire	Seco ndair e	Seco ndair e	CPM S	MDP pôles	Coor d pôles	Précisions	RFI et/ou individuelle			Durée	Dispositif spécifique (à compléter uniquement si indiqué)	Modalités	Spécificités IR	Eléments d'analyse		
																Indiquez le(s) public-cible(s) visé(s) et les niveaux et types d'enseignement visé(s), en cochant (X) la ou les colonne(s) concernée(s). Si le public-cible est plus spécifique, veuillez le préciser dans la colonne	Indiquez si organisé en RFI en cochant (X) la ou les colonne(s) concernée(s). (Sec-ord + sp et/ou Fond-ord + sp) et/ou en individuelle	Indiquez le nombre de jours(collective = 2 jours)							
Orientation Lot	Pour chaque intitulé de formation proposé, indiquez le ou les thème(s) concerné(s) (voir onglet "annexe thèmes")	Indiquez l'intitulé général de la formation	Indiquez les objectifs visés par la formation (4)	Indiquez les recommandations éventuelles que vous avez à formuler aux opérateurs de formation et aux formateurs																					Justifiez à partir de l'annexe 4 la spécificité IR de cette formation
23	040	3	Favoriser et participer aux actions en lien avec le bien-être des élèves à l'école (ne rien compléter dans cette colonne)	* Compétences comportementales	Développement des compétences comportementales des élèves	* S'approprie le cadre scientifique des compétences comportementales * Analyser des outils et des pratiques permettant de développer les compétences comportementales des élèves * Baliser les actions possibles des agents PMS dans le cadre de leur rôle et de leurs missions	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : 1. garantit des caractères intéressants de la formation : prise en compte de la pluralité des contextes, proposition d'une majorité de modèles et d'outils. 2. présente ses différents contenus avec objectivité 3. est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre et qui soutiennent la rencontre des objectifs 4. se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) 5. amène le participant à développer une posture de praticien réflexif (transfert des acquis) 6. prend en compte les éléments de la formation 7. travaille les éléments des objectifs et permet aux participants de : * S'approprier le cadre scientifique des compétences comportementales * Analyser des outils et des pratiques permettant de développer les compétences comportementales des élèves * Baliser les actions possibles des agents PMS dans le cadre de leur rôle et de leurs missions	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expérience théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail...) et pratique (expérience professionnelle, utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations)	Elements valorisés (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 ans en lien avec le public visé / les élèves visé(s) par la thématique de la formation * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'établissement, des CPMS ou des pôles territoriaux (au moins 3 formations) * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	x	x							x		2				Généralisable Pluricontextuel Plusieurs pistes	Les compétences comportementales identifiées sont liées à la capacité à savoir s'adapter, à être authentique, à savoir communiquer et donner des feedbacks, à avoir une attitude constructive, à être innovant, à être autonome, à avoir l'esprit d'écoute, à être ouverte à apprendre, à savoir gérer son stress, à développer une intelligence émotionnelle...
24	010	4	Développer des compétences relationnelles et émotionnelles et s'adapter sa posture et pratiques professionnelles nécessaires à la gestion complexe des relations et des comportements pour favoriser, pour tous, un climat scolaire positif en toute situation (ne rien compléter dans cette colonne)	* Le bien-être de l'agent au service de la relation d'aide de ses pratiques	Compétences psychosociales au bénéfice de ses pratiques	* Cerner le concept de compétences psychosociales et ses différentes composantes * Analyser, sur la base de situations concrètes, les composantes psychosociales en jeu et identifier mes besoins * Découvrir des outils de développement de compétences psychosociales	* La formation devra s'appuyer sur les notions de compétences psychosociales telles que définies par l'OMS ainsi que sur des recherches scientifiques récentes en la matière * La formation ne se centre pas sur les compétences émotionnelles et la gestion du stress	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : 1. garantit des caractères intéressants de la formation : prise en compte de la pluralité des contextes, proposition d'une majorité de modèles et d'outils. 2. présente ses différents contenus avec objectivité 3. est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre et qui soutiennent la rencontre des objectifs 4. se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) 5. amène le participant à développer une posture de praticien réflexif (transfert des acquis) 6. prend en compte les éléments de la formation 7. travaille les éléments des objectifs et permet aux participants de : * Cerner le concept de compétences psychosociales et ses différentes composantes * Analyser, sur la base de situations concrètes, les composantes psychosociales en jeu et identifier mes besoins * Découvrir des outils de développement de compétences psychosociales	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail...) et pratique (expérience professionnelle, utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations)	Elements valorisés (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 ans en lien avec le public visé / les élèves visé(s) par la thématique de la formation * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'établissement, des CPMS ou des pôles territoriaux (au moins 3 formations) * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	x							x	x	x	2 ou 3			Généralisable Pluricontextuel Plusieurs pistes	L'offre doit prendre en compte les missions spécifiques des publics visés par la formation
24	020	4	Développer des compétences relationnelles et émotionnelles et s'adapter sa posture et pratiques professionnelles nécessaires à la gestion complexe des relations et des comportements pour favoriser, pour tous, un climat scolaire positif en toute situation (ne rien compléter dans cette colonne)	* Le bien-être de l'agent au service de la relation d'aide de ses pratiques	Gestion du stress professionnel	* Identifier le fonctionnement du stress ainsi que les différents types de stress * Découvrir des outils de gestion du stress et les analyser à partir d'expériences professionnelles critiques * Transférer les outils découverts dans sa pratique professionnelle	* La formation devra s'appuyer sur l'état des recherches scientifiques récentes en matière de gestion du stress dans le cadre professionnel	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : 1. garantit des caractères intéressants de la formation : prise en compte de la pluralité des contextes, proposition d'une majorité de modèles et d'outils. 2. présente ses différents contenus avec objectivité 3. est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre et qui soutiennent la rencontre des objectifs 4. se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) 5. amène le participant à développer une posture de praticien réflexif (transfert des acquis) 6. prend en compte les éléments de la formation 7. travaille les éléments des objectifs et permet aux participants de : * Identifier le fonctionnement du stress ainsi que les différents types de stress * Découvrir des outils de gestion du stress et les analyser à partir d'expériences professionnelles critiques * Transférer les outils découverts dans sa pratique professionnelle	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail...) et pratique (expérience professionnelle, utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations)	Elements valorisés (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 ans en lien avec le public visé / les élèves visé(s) par la thématique de la formation * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'établissement, des CPMS ou des pôles territoriaux (au moins 3 formations) * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	x							x	x	x	2 ou 3			universel, valable pour tous pluricontextuel	L'offre doit prendre en compte les missions spécifiques des publics visés par la formation
26	010	6	Comprendre et s'approprier les évolutions de la société et leurs implications pour les pratiques professionnelles des agents PMS (ne rien compléter dans cette colonne)	* La lutte contre les inégalités * Les implicites du système scolaire et inégalités	Implicites du système scolaire et inégalités	* S'approprier le sens et les enjeux de la lutte contre les inégalités en lien avec les implicites scolaires * Identifier des implicites du système scolaire et leurs effets notamment sur la réussite des élèves * Construire des démarches pour réduire les effets négatifs des implicites scolaires * Analyser des expériences de terrain en termes d'amélioration des inégalités	* Les implicites du système scolaire portent sur les règles, codes, normes et représentations en vigueur	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : 1. garantit des caractères intéressants de la formation : prise en compte de la pluralité des contextes, proposition d'une majorité de modèles et d'outils. 2. présente ses différents contenus avec objectivité 3. est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre et qui soutiennent la rencontre des objectifs 4. se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) 5. amène le participant à développer une posture de praticien réflexif (transfert des acquis) 6. prend en compte les éléments de la formation 7. travaille les éléments des objectifs et permet aux participants de : * S'approprier le sens et les enjeux de la lutte contre les inégalités en lien avec les implicites scolaires * Identifier des implicites du système scolaire et leurs effets notamment sur la réussite des élèves * Construire des démarches pour réduire les effets négatifs des implicites scolaires * Analyser des expériences de terrain en termes d'amélioration des inégalités	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail...) et pratique (expérience professionnelle, utile et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations)	Elements valorisés (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 ans en lien avec le public visé / les élèves visé(s) par la thématique de la formation * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'établissement, des CPMS ou des pôles territoriaux (au moins 3 formations) * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	x							x	x	x	2			x	Universel Généralisable Pluricontextuel Plusieurs pistes

Orientation de formation			Thème(s) concerné(s) par la formation	Intitulé de formation	Objectifs de la formation	Eléments incontournables à prendre en compte dans l'offre	Critères d'analyses des offres	Profil formateurs	L'ensembl e des pôles du personnel	Fond ame nta l	Fond ame nta l	Seco ndair e	Seco ndair e	CPM S	MDP pôles	Coor d pôles	Précisions	RFI et/ou individuelle	Durée	Dispositif spécifique (à compléter uniquement si indiqué)	Modalités	Spécificités IR	Eléments d'analyse		
Orientation Lot			Pour chaque intitulé de formation proposé, indiquez le ou les thème(s) concerné(s) (voir onglet "annexe thèmes")	Indiquez l'intitulé général de la formation	Indiquez les objectifs visés par la formation (4 max)	Indiquez les recommandations éventuelles que vous avez à formuler aux opérateurs de formation et aux formateurs											Indiquez le(s) public-cible(s) visé(s) et les niveaux et types d'enseignement visé(s), en cochant (X) la ou les colonne(s) concernée(s). Si le public-cible est plus spécifique, veuillez le préciser dans la colonne	Indiquez si organisé en RFI en cochant (X) la ou les colonne(s) concernée(s). (Sec-ord + sp et/ou Fond-ord + sp) et/ou en individuelle	Indiquez le nombre de jours(collective = 2 jours)	Indiquez si c'est une expérimentation de terrain,	Indiquez si cette formation doit nécessairement être donnée en	Justifiez à partir de l'annexe 4 la spécificité IR de cette formation			
26	020	6	Comprendre et s'approprier les évolutions de la situation et leurs implications pour les pratiques professionnelles des agents PMS (ne rien compléter dans cette colonne)	* Comprendre les situations de discrimination * La précarité * La multiculturalité	Gestion des situations de discrimination	* Situer la discrimination dans le contexte scolaire et les enjeux qui en découlent * Analyser des situations scolaires porteuses de discrimination * Déterminer des modalités de prévention et d'accompagnement * Partager des expériences de terrain	* Prendre en compte le rôle et les obligations professionnelles de chacun	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : 1. garantit des caractères intéressants de la formation : prise en compte de la pluralité des contextes, proposition d'une multiplicité de modalités et d'oeuvres. 2. présente ses différents contenus avec objectivité 3. est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre et qui soutiennent la rencontre des objectifs 4. se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) 5. amène le participant à développer une posture de pratique réflexif (transfert des acquis) 6. prend en compte les éléments de contexte de l'accompagnement 7. favorise l'atteinte des objectifs et permet aux participants de : * Situer la discrimination dans le contexte scolaire et les enjeux qui en découlent * Analyser des situations scolaires porteuses de discrimination * Déterminer des modalités de prévention et d'accompagnement * Partager des expériences de terrain	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expérience théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail...) et pratique (expérience professionnelle réelle et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation des adultes (au moins 3 formations)	Eléments valorisés (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 ans en lien avec le public visé / les élèves visé(s) par la thématique de la formation * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'établissement, des CPMS ou des pôles territoriaux (au moins 3 formations) * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X	X								X	3		x	Universel Généralisable Pluricontextuel Plusieurs pistes	
27	010	7	Comprendre et s'approprier les enjeux et les attentes du système éducatif concernant l'accrochage scolaire en vue de soutenir celui-ci (ne rien compléter dans cette colonne)	* Les aspects théoriques de l'accrochage scolaire * Les aspects techniques de l'accrochage scolaire (les dispositifs de l'accrochage) * La collaboration jeune-école-famille-services extérieurs * L'accrochage dès l'entrée en maternelle et tout au long du parcours scolaire * Les rôles et les missions des différents acteurs (internes et/ou externes : garants de l'accrochage scolaire, pilotes et intervenants) et leurs possibilités d'action * Les partenariats à mettre en place en	Santé mentale et accrochage scolaire	* Définir la notion de santé mentale et ses enjeux en termes de réussite scolaire * Comprendre les problématiques et les ressources des élèves pour faciliter l'accrochage scolaire * Découvrir des outils de soutien et d'accompagnement de l'élève * Renforcer le dialogue avec l'équipe éducative et les partenaires externes		Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : 1. garantit des caractères intéressants de la formation : prise en compte de la pluralité des contextes, proposition d'une multiplicité de modalités et d'oeuvres. 2. présente ses différents contenus avec objectivité 3. est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre et qui soutiennent la rencontre des objectifs 4. se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) 5. amène le participant à développer une posture de pratique réflexif (transfert des acquis) 6. prend en compte les éléments de contexte de l'accompagnement 7. favorise l'atteinte des objectifs et permet aux participants de : * Définir la notion de santé mentale et ses enjeux en termes de réussite scolaire * Comprendre les problématiques et les ressources des élèves pour faciliter l'accrochage scolaire * Découvrir des outils de soutien et d'accompagnement de l'élève * Renforcer le dialogue avec l'équipe éducative et les partenaires externes	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail...) et pratique (expérience professionnelle réelle et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation des adultes (au moins 3 formations)	Eléments valorisés (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 ans en lien avec le public visé / les élèves visé(s) par la thématique de la formation * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'établissement, des CPMS ou des pôles territoriaux (au moins 3 formations) * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X								X	2		x	Universel Généralisable Pluricontextuel Plusieurs pistes		
27	020	7	Comprendre et s'approprier les enjeux et les attentes du système éducatif concernant l'accrochage scolaire en vue de soutenir celui-ci (ne rien compléter dans cette colonne)	* Les aspects théoriques de l'accrochage scolaire * Les rôles et les missions des différents acteurs (internes et/ou externes : garants de l'accrochage scolaire, pilotes et intervenants) et leurs possibilités d'action ; les partenariats à mettre en place en fonction du schéma suivi et d'accompagnement individuel pour lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire * Les aspects techniques de l'accrochage scolaire (les dispositifs de l'accrochage) * La collaboration jeune-école-famille-services extérieurs	Eléments-clés de l'accrochage scolaire	* Définir les cadres théorique et juridique de l'accrochage scolaire * Analyser des dispositifs d'accrochage scolaire * Envisager des situations variées d'accrochage * Mettre en évidence divers niveaux d'action d'accrochage scolaire pour soutenir le parcours de l'élève * Analyser des stratégies qui favorisent le maillage entre les différents partenaires * Développer une approche réflexive de ses pratiques sur la base de cas concrets	* S'appuyer sur les préscrits légaux de la FWB et sur le plan global de lutte contre le décrochage scolaire * Analyser des dispositifs d'accrochage scolaire * Envisager des situations variées d'accrochage * Dans le cadre des niveaux d'action, attirer l'attention sur la bienveillance éducative, le climat scolaire positif, évaluation soutenante ...	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : 1. garantit des caractères intéressants de la formation : prise en compte de la pluralité des contextes, proposition d'une multiplicité de modalités et d'oeuvres. 2. présente ses différents contenus avec objectivité 3. est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre et qui soutiennent la rencontre des objectifs 4. se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) 5. amène le participant à développer une posture de pratique réflexif (transfert des acquis) 6. prend en compte les éléments de contexte de l'accompagnement 7. favorise l'atteinte des objectifs et permet aux participants de : * Définir les cadres théorique et juridique de l'accrochage scolaire * Analyser des dispositifs d'accrochage scolaire * Mettre en évidence divers niveaux d'action d'accrochage scolaire pour soutenir le parcours de l'élève * Analyser des stratégies qui favorisent le maillage entre les différents partenaires * Développer une approche réflexive de ses pratiques sur la base de cas concrets	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail...) et pratique (expérience professionnelle réelle et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation des adultes (au moins 3 formations)	Eléments valorisés (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 ans en lien avec le public visé / les élèves visé(s) par la thématique de la formation * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'établissement, des CPMS ou des pôles territoriaux (au moins 3 formations) * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X								X	3			universel généralisable pluricontextuel plusieurs pistes		
28	010	8	Comprendre et s'approprier les enjeux de l'école inclusive afin de contribuer à son développement (ne rien compléter dans cette colonne)	* Sens, enjeux, philosophie, concepts et cadre de l'école inclusive	Ecole inclusive et besoins spécifiques : pistes de soutien et d'accompagnement	* S'approprie le sens, les enjeux et le cadre institutionnel de l'école inclusive dans le cadre de l'approche évolutive * Mettre à jour ses connaissances en matière d'inclusion scolaire sur la base de références théoriques récentes * Situer le rôle de l'agent du CPMS et des membres des pôles territoriaux dans le cadre de l'école inclusive * Élaborer des pistes d'actions pour favoriser des partenariats au bénéfice de l'élève	* S'appuyer notamment sur les textes et fiches de la FWB, sur e-classe et sur les orientations internationales récentes * Favoriser une dynamique d'échanges entre participants * Le partenariat concerne : -les équipes éducatives de l'enseignement ordinaire -les équipes des pôles territoriaux -les responsables légaux et les partenaires externes	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : 1. garantit des caractères intéressants de la formation : prise en compte de la pluralité des contextes, proposition d'une multiplicité de modalités et d'oeuvres. 2. présente ses différents contenus avec objectivité 3. est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre et qui soutiennent la rencontre des objectifs 4. se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) 5. amène le participant à développer une posture de pratique réflexif (transfert des acquis) 6. prend en compte les éléments de contexte de l'accompagnement 7. favorise l'atteinte des objectifs et permet aux participants de : * S'approprier le sens, les enjeux et le cadre institutionnel de l'école inclusive dans le cadre de l'approche évolutive * Mettre à jour ses connaissances en matière d'inclusion scolaire sur la base de références théoriques récentes * Situer le rôle de l'agent du CPMS et des membres des pôles territoriaux dans le cadre de l'école inclusive * Élaborer des pistes d'actions pour favoriser des partenariats au bénéfice de l'élève	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail...) et pratique (expérience professionnelle réelle et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation des adultes (au moins 3 formations)	Eléments valorisés (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 ans en lien avec le public visé / les élèves visé(s) par la thématique de la formation * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'établissement, des CPMS ou des pôles territoriaux (au moins 3 formations) * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X	X							X	3			Universel Généralisable Pluricontextuel Plusieurs pistes		

Orientation de formation	Thème(s) concerné(s) par la formation	Intitulé de formation	Objectifs de la formation	Éléments incontournables à prendre en compte dans l'offre	Critères d'analyses des offres	Profil formateurs	L'ens emblé de des membres du pers onne l	Fond ame ntal aire	Fond ame ntal aire	Seco ndair e	Seco ndair e	CPM S	MDP pôles	Coor d pôles	Précisions	RFI et/ou individuelle			Durée	Dispositif spécifique (à compléter uniquement si indiqué)	Modalités	Spécificités IR	Eléments d'analyse						
																Indiquez le(s) public-cible(s) visé(s) et les niveaux et types d'enseignement visé(s), en cochant (X) la ou les colonne(s) concernée(s). Si le public-cible est plus spécifique, veuillez le préciser dans la colonne	Indiquez si organisé en RFI en cochant (X) la ou les colonne(s) concernée(s). (Sec-ord + sp et/ou Fond-ord + sp) et/ou en individuelle	Indiquez le nombre de jours(collective = 2 jours)											
Orientation Lot	Pour chaque intitulé de formation proposé, indiquez le ou les thème(s) concerné(s) (voir onglet "annexe thèmes")	Indiquez l'intitulé général de la formation	Indiquez les objectifs visés par la formation (4 max)	Indiquez les recommandations éventuelles que vous avez à formuler aux opérateurs de formation et aux formateurs																									
28	020	8	Comprendre et s'approprier les enjeux de l'école inclusive afin de contribuer à son développement (ne rien compléter dans cette colonne)	*Soutien et accompagnement des élèves à besoins spécifiques	Ecole inclusive et besoins spécifiques : échanges de pratiques professionnelles	* Favoriser les échanges réflexifs sur la base des pratiques professionnelles des participants • Elaborer des pistes d'actions communes de soutien et d'accompagnement des élèves à besoins spécifiques	* Favoriser une dynamique d'échanges entre participants.	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : 1. garantit des caractères interdisciplinaires de la formation : prise en compte de la pluralité des contextes, proposition d'une multiplicité de modèles et d'outils. 2. présente ses différents contenus avec objectivité 3. est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre et qui soutiennent la rencontre des objectifs 4. se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) 5. amène le participant à développer une posture de praticien réflexif (transfert des acquis) 6. prend en compte les éléments incontournables 7. travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : • Favoriser les échanges réflexifs sur la base des pratiques professionnelles des participants • Élaborer des pistes d'actions communes de soutien et d'accompagnement des élèves à besoins spécifiques Elements valorisés (23 points) : • La formation tient compte des représentations des participants • La formation tient compte des pré-acquis des participants • Le fil conducteur de la formation est aisément identifiable • Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires • Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont adaptées aux bénéficiaires de la formation • La formation favorise les pratiques collaboratives (la co-construction est à considérer comme une pratique collaborative) • Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expérience théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail ...) et pratique (expérience professionnelle réelle et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Elements valorisés (7 points) : • L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 ans en lien avec le public visé / les élèves visé(s) par la thématique de la formation • L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement, des CPMS ou des pôles territoriaux (au moins 3 formations) • Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat										X	X					X	1		X	Universel Généralisable Pluricontextuel Plusieurs pistes
28	030	8	Comprendre et s'approprier les enjeux de l'école inclusive afin de contribuer à son développement (ne rien compléter dans cette colonne)	*Soutien et accompagnement des élèves à besoins spécifiques	Mise à jour des connaissances sur XXX pour soutenir et accompagner tous les élèves (cibler le ou les troubles et besoins spécifiques ciblés)	* Mettre à jour ses connaissances sur le(s) trouble(s) et besoin(s) spécifique(s) XXX, leurs caractéristiques et leurs implications en termes d'apprentissage • Identifier les actions à mettre en place pour poser un diagnostic et assurer son suivi • Découvrir un ensemble de ressources destinées à nourrir la collaboration avec les équipes éducatives et celle des pôles territoriaux	* Ressources : partenaires et organismes externes, outils numériques, recherches scientifiques, ... * La formation peut-être déclinée si elle se centre sur un ou des troubles et/ou des besoins spécifiques	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : 1. garantit des caractères interdisciplinaires de la formation : prise en compte de la pluralité des contextes, proposition d'une multiplicité de modèles et d'outils. 2. présente ses différents contenus avec objectivité 3. est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre et qui soutiennent la rencontre des objectifs 4. se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) 5. amène le participant à développer une posture de praticien réflexif (transfert des acquis) 6. prend en compte les éléments incontournables 7. travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : • Mettre à jour ses connaissances sur le(s) trouble(s) et besoin(s) spécifique(s) XXX, leurs caractéristiques et leurs implications en termes d'apprentissage • Identifier les actions à mettre en place pour poser un diagnostic et assurer son suivi • Découvrir un ensemble de ressources destinées à nourrir la collaboration avec les équipes éducatives et celle des pôles territoriaux Elements valorisés (12 points) : • La formation tient compte des représentations des participants • La formation tient compte des pré-acquis des participants • Le fil conducteur de la formation est aisément identifiable • Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation • Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires • Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont adaptées aux bénéficiaires de la formation • La formation favorise les pratiques collaboratives (la co-construction est à considérer comme une pratique collaborative)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail ...) et pratique (expérience professionnelle réelle et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Elements valorisés (7 points) : • L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 ans en lien avec le public visé / les élèves visé(s) par la thématique de la formation • L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement, des CPMS ou des pôles territoriaux (au moins 3 formations) • Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat										X					X	2 ou 3			Universel Généralisable Pluricontextuel Plusieurs pistes	
29	010	9	Promouvoir l'approche éducative l'orientation (ne rien compléter dans cette colonne)	*Le sens, les enjeux, la philosophie, et le cadre conceptuel de l'approche éducative l'orientation * Les aspects techniques et pratiques de l'approche éducative l'orientation * L'accompagnement des élèves à apprendre à poser des choix et à développer un projet personnel	L'agent PMS, un acteur de l'orientation scolaire	* S'approprier le sens et les enjeux, le cadre théorique et juridique de l'orientation * Identifier des outils/dispositifs destinés à aider l'élève à mieux se connaître et à poser des choix éclairés pour s'orienter tout au long de son parcours scolaire * Analyser ses pratiques professionnelles au regard des atouts et des limites des outils/dispositifs identifiés * Echanger des pistes d'action pour accompagner l'élève dans le développement de son projet personnel	* Les pistes d'action devront notamment envisager le travail collaboratif avec les différents acteurs de l'orientation * La formation favorise les échanges entre participants	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : 1. garantit des caractères interdisciplinaires de la formation : prise en compte de la pluralité des contextes, proposition d'une multiplicité de modèles et d'outils. 2. présente ses différents contenus avec objectivité 3. est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre et qui soutiennent la rencontre des objectifs 4. se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) 5. amène le participant à développer une posture de praticien réflexif (transfert des acquis) 6. prend en compte les éléments incontournables 7. travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : • S'approprier le sens et les enjeux, le cadre théorique et juridique de l'orientation • Identifier des outils/dispositifs destinés à aider l'élève à mieux se connaître et à poser des choix éclairés pour s'orienter tout au long de son parcours scolaire • Analyser ses pratiques professionnelles au regard des atouts et des limites des outils/dispositifs identifiés • Echanger des pistes d'action pour accompagner l'élève dans le développement de son projet personnel Elements valorisés (12 points) : • La formation tient compte des représentations des participants • La formation tient compte des pré-acquis des participants • Le fil conducteur de la formation est aisément identifiable • Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation • Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires • Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont adaptées aux bénéficiaires de la formation • La formation favorise les pratiques collaboratives (la co-construction est à considérer comme une pratique collaborative)	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail ...) et pratique (expérience professionnelle réelle et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations) Elements valorisés (7 points) : • L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 ans en lien avec le public visé / les élèves visé(s) par la thématique de la formation • L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'enseignement, des CPMS ou des pôles territoriaux (au moins 3 formations) • Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat										X		Agent-e PMS		X	3 jours			Pluricontextuel, généralisable, pistes d'actions non orientées		
30	010	10	Faire évoluer ses connaissances, sa posture et ses pratiques, dans le travail avec les parents et le soutien à la parentalité (ne rien compléter dans cette colonne)	* Les bases théoriques et pratiques en soutien à la parentalité * La rencontre et la mobilisation des familles	Soutien à la parentalité	* S'approprier les cadres théoriques et juridiques liés à la parentalité et au soutien à la parentalité * Identifier différents modèles culturels familiaux et leur rapport à l'école * Des principes et des balises circonscrites par la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de politique globale de soutien à la parentalité * Développer des pistes d'action pour renforcer le partenariat famille-école dans un intérêt réciproque	* La formation devra tenir compte de : - l'état des recherches scientifiques récentes en matière de parentalité et de soutien à la parentalité - des principes et des balises circonscrites par la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de politique globale de soutien à la parentalité * La formation devra tenir compte de : - l'état des recherches scientifiques récentes en matière de parentalité et de soutien à la parentalité - des principes et des balises circonscrites par la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de politique globale de soutien à la parentalité * La formation devra tenir compte de : - l'état des recherches scientifiques récentes en matière de parentalité et de soutien à la parentalité - des principes et des balises circonscrites par la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de politique globale de soutien à la parentalité * La formation devra tenir compte de : - l'état des recherches scientifiques récentes en matière de parentalité et de soutien à la parentalité - des principes et des balises circonscrites par la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de politique globale de soutien à la parentalité * La formation devra tenir compte de : - l'état des recherches scientifiques récentes en matière de parentalité et de soutien à la parentalité - des principes et des balises circonscrites par la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de politique globale de soutien à la parentalité * La formation devra tenir compte de : - l'état des recherches scientifiques récentes en matière de parentalité et de soutien à la parentalité - des principes et des balises circonscrites par la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de politique globale de soutien à la parentalité * La formation devra tenir compte de : - l'état des recherches scientifiques récentes en matière de parentalité et de soutien à la parentalité - des principes et des balises circonscrites par la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de politique globale de soutien à la parentalité * La formation devra tenir compte de : - l'état des recherches scientifiques récentes en matière de parentalité et de soutien à la parentalité - des principes et des balises circonscrites par la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de politique globale de soutien à la parentalité * La formation devra tenir compte de : - l'état des recherches scientifiques récentes en matière de parentalité et de soutien à la parentalité - des principes et des balises circonscrites par la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de politique globale de soutien à la parentalité * La formation devra tenir compte de : - l'état des recherches scientifiques récentes en matière de parentalité et de soutien à la parentalité - des principes et des balises circonscrites par la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de politique globale de soutien à la parentalité * La formation devra tenir compte de : - l'état des recherches scientifiques récentes en matière de parentalité et de soutien à la parentalité - des principes et des balises circonscrites par la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de politique globale de soutien à la parentalité * La formation devra tenir compte de : - l'état des recherches scientifiques récentes en matière de parentalité et de soutien à la parentalité - des principes et des balises circonscrites par la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de politique globale de soutien à la parentalité * La formation devra tenir compte de : - l'état des recherches scientifiques récentes en matière de parentalité et de soutien à la parentalité - des principes et des balises circonscrites par la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de politique globale de soutien à la parentalité * La formation devra tenir compte de : - l'état des recherches scientifiques récentes en matière de parentalité et de soutien à la parentalité - des principes et des balises circonscrites par la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de politique globale de soutien à la parentalité * La formation devra tenir compte de : - l'état des recherches scientifiques récentes en matière de parentalité et de soutien à la parentalité - des principes et des balises circonscrites par la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de politique globale de soutien à la parentalité * La formation devra tenir compte de : - l'état des recherches scientifiques récentes en matière de parentalité et de soutien à la parentalité - des principes et des balises circonscrites par la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de politique globale de soutien à la parentalité * La formation devra tenir compte de : - l'état des recherches scientifiques récentes en matière de parentalité et de soutien à la parentalité - des principes et des balises circonscrites par la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de politique globale de soutien à la parentalité * La formation devra tenir compte de : - l'état des recherches scientifiques récentes en matière de parentalité et de soutien à la parentalité - des principes et des balises circonscrites par la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de politique globale de soutien à la parentalité * La formation devra tenir compte de : - l'état des recherches scientifiques récentes en matière de parentalité et de soutien à la parentalité - des principes et des balises circonscrites par la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de politique globale de soutien à la parentalité * La formation devra tenir compte de : - l'état des recherches scientifiques récentes en matière de parentalité et de soutien à la parentalité - des principes et des balises circonscrites par la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de politique globale de soutien à la parentalité * La formation devra tenir compte de : - l'état des recherches scientifiques récentes en matière de parentalité et de soutien à la parentalité - des principes et des balises circonscrites par la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de politique globale de soutien à la parentalité * La formation devra tenir compte de : - l'état des recherches scientifiques récentes en matière de parentalité et de soutien à la parentalité - des principes et des balises circonscrites par la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de politique globale de soutien à la parentalité * La formation devra tenir compte de : - l'état des recherches scientifiques récentes en matière de parentalité et de soutien à la parentalité - des principes et des balises circonscrites par la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de politique globale de soutien à la parentalité * La formation devra tenir compte de : - l'état des recherches scientifiques récentes en matière de parentalité et de soutien à la parentalité - des principes et des balises circonscrites par la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de politique globale de soutien à la parentalité * La formation devra tenir compte de : - l'état des recherches scientifiques récentes en matière de parentalité et de soutien à la parentalité - des principes et des balises circonscrites par la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de politique globale de soutien à la parentalité * La formation devra tenir compte de : - l'état des recherches scientifiques récentes en matière de parentalité et de soutien à la parentalité - des principes et des balises circonscrites par la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de politique globale de soutien à la parentalité * La formation devra tenir compte de : - l'état des recherches scientifiques récentes en matière de parentalité et de soutien à la parentalité - des principes et des balises circonscrites par la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de politique globale de soutien à la parentalité * La formation devra tenir compte de : - l'état des recherches scientifiques récentes en matière de parentalité et de soutien à la parentalité - des principes et des balises circonscrites par la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de politique globale de soutien à la parentalité * La formation devra tenir compte de : - l'état des recherches scientifiques récentes en matière de parentalité et de soutien à la parentalité - des principes et des balises circonscrites par la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de politique globale de soutien à la parentalité * La formation devra tenir compte de : - l'état des recherches scientifiques récentes en matière de parentalité et de soutien à la parentalité - des principes et des balises circonscrites par la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de politique globale de soutien à la parentalité * La formation devra tenir compte de : - l'état des recherches scientifiques récentes en matière de parentalité et de soutien à la parentalité<br																						

Orientation de formation			Thème(s) concerné(s) par la formation	Intitulé de formation	Objectifs de la formation	Eléments incontournables à prendre en compte dans l'offre	Critères d'analyses des offres	Profil formateurs	L'ensembl e des pôles du personnel	Fond ame nta le	Fond ame nta le	Seco ndair e	Seco ndair e	CPM S	MDP pôles	Coor d pôles	Précisions	RFI et/ou individuelle	Durée	Dispositif spécifique (à compléter uniquement si indiqué)	Modalités	Spécificités IR	Eléments d'analyse
Orientation Lot			Pour chaque intitulé de formation proposé, indiquez le ou les thème(s) concerné(s) (voir onglet "annexe thèmes")	Indiquez l'intitulé général de la formation	Indiquez les objectifs visés par la formation (4 max)	Indiquez les recommandations éventuelles que vous avez à formuler aux opérateurs de formation et aux formateurs											Indiquez le(s) public-cible(s) visé(s) et les niveaux et types d'enseignement visé(s), en cochant (X) la ou les colonne(s) concernée(s). Si le public-cible est plus spécifique, veuillez le préciser dans la colonne	Indiquez si organisé en RFI en cochant (X) la ou les colonne(s) concernée(s). (Sec-ord + sp et/ou Fond-ord + sp) et/ou en individuelle	Indiquez le nombre de jours(collective = 2 jours)	Indiquez si c'est une expérimentation de terrain,	Indiquez si cette formation doit nécessairement être donnée en	Justifiez à partir de l'annexe 4 la spécificité IR de cette formation	
30	020	10	Faire évoluer ses connaissances, sa posture et ses pratiques concernant le dépistage, le diagnostic et la guidance (ne rien compléter dans cette colonne)	* L'attachement et le travail du lien	Attachement et lien parents-enfant	* S'approprier le cadre scientifique lié à l'attachement et du lien parents-enfant * Apprendre à repérer les indices observables des troubles de l'attachement et du lien parents-enfant * Elaborer des pistes d'action en termes de soutien et de guidance	* La formation devra tenir compte de l'état des recherches scientifiques récentes en matière d'attachement et du lien parents-enfant * Cette formation insiste particulièrement sur les techniques d'entretien de famille	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : 1. garantit des caractères intéressants de la formation : prise en compte de la pluralité des contextes, proposition d'une majorité de modules et d'œuvres. 2. présente ses différents et divers. 3. est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre et qui soutiennent la rencontre des objectifs 4. se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) 5. amène le participant à développer une posture de praticien réflexif (transfert des acquis) 6. prend en compte les éléments incontournables 7. travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : * S'approprier le cadre scientifique lié à l'attachement et du lien parents-enfant * Apprendre à repérer les indices observables des troubles de l'attachement et du lien parents-enfant * Elaborer des pistes d'action en termes de soutien et de guidance	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : La formation : 1. garantit des caractères intéressants de la formation : prise en compte de la pluralité des contextes, proposition d'une majorité de modules et d'œuvres. 2. présente ses différents et divers. 3. est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre et qui soutiennent la rencontre des objectifs 4. se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) 5. amène le participant à développer une posture de praticien réflexif (transfert des acquis) 6. prend en compte les éléments incontournables 7. travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : * S'approprier le cadre scientifique lié à l'attachement et du lien parents-enfant * Apprendre à repérer les indices observables des troubles de l'attachement et du lien parents-enfant * Elaborer des pistes d'action en termes de soutien et de guidance	x									x	2			Valable pour tous Généralisable Pluricontextuel et transposable
31	010	11	Faire évoluer ses connaissances, sa posture et ses pratiques concernant le dépistage, le diagnostic et la guidance (ne rien compléter dans cette colonne)	* Base théoriques et légales, scientifiques * Les entretiens de guidance * Les outils d'entretien et de diagnostic	Pratique de l'entretien de guidance	* S'approprier les cadres théorique et déontologique des entretiens de guidance, leur sens et leurs enjeux * Découvrir plusieurs types d'entretien et en évaluer la pertinence en lien avec la problématique de l'élève * S'exercer à la pratique de l'entretien individuel * Identifier les informations à communiquer à l'équipe pluridisciplinaire et aux différents partenaires concernés	* Cette formation peut être déclinée si elle se centre sur l'approfondissement d'un courant d'entretien spécifique (systémique, thérapies brèves, approches cognitocomportementales, socio-émotionnelles,...) * Cette formation insiste particulièrement sur les techniques d'entretien de famille	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : 1. garantit des caractères intéressants de la formation : prise en compte de la pluralité des contextes, proposition d'une majorité de modules et d'œuvres. 2. présente ses différents contenus avec objectivité 3. est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre et qui soutiennent la rencontre des objectifs 4. se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) 5. amène le participant à développer une posture de praticien réflexif (transfert des acquis) 6. prend en compte les éléments incontournables 7. travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : * S'approprier les cadres théorique et déontologique des entretiens de guidance, leur sens et leurs enjeux * Découvrir plusieurs types d'entretien et en évaluer la pertinence en lien avec la problématique de l'élève * S'exercer à la pratique de l'entretien individuel * Identifier les informations à communiquer à l'équipe pluridisciplinaire et aux différents partenaires concernés	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : La formation : 1. garantit des caractères intéressants de la formation : prise en compte de la pluralité des contextes, proposition d'une majorité de modules et d'œuvres. 2. présente ses différents contenus avec objectivité 3. est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre et qui soutiennent la rencontre des objectifs 4. se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) 5. amène le participant à développer une posture de praticien réflexif (transfert des acquis) 6. prend en compte les éléments incontournables 7. travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : * S'approprier les cadres théorique et déontologique des entretiens de guidance, leur sens et leurs enjeux * Découvrir plusieurs types d'entretien et en évaluer la pertinence en lien avec la problématique de l'élève * S'exercer à la pratique de l'entretien individuel * Identifier les informations à communiquer à l'équipe pluridisciplinaire et aux différents partenaires concernés	x								x	2	x		Universel Généralisable Pluricontextuel	
31	020	11	Faire évoluer ses connaissances, sa posture et ses pratiques concernant le dépistage, le diagnostic et la guidance (ne rien compléter dans cette colonne)	* Base théoriques et légales, scientifiques * Démarche diagnostique * Les outils d'entretien et de diagnostic	Processus d'observation dans la pratique d'intervention de l'équipe pluridisciplinaire du CPMS/pôle territorial	* S'approprier le sens, les enjeux et les cadres théorique et déontologique du processus d'observation dans la pratique d'intervention * Explorer les domaines spécifiques (psychologique, social, physique, médical) sur lesquels portent les observations * Sélectionner et apprendre à utiliser des outils et méthodes d'observation de l'élève en vue d'établir un diagnostic * Préciser les interventions envisageables avec l'élève en équipe CPMS/pôle territorial et les pistes de travail à mener avec les partenaires	* Les domaines d'observation sont : le développement psychoaffectif, le développement psychomoteur et physique, le développement relationnel, les apprentissages	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : 1. garantit des caractères intéressants de la formation : prise en compte de la pluralité des contextes, proposition d'une majorité de modules et d'œuvres. 2. présente ses différents contenus avec objectivité 3. est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre et qui soutiennent la rencontre des objectifs 4. se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) 5. amène le participant à développer une posture de praticien réflexif (transfert des acquis) 6. prend en compte les éléments incontournables 7. travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : * S'approprier le sens, les enjeux et les cadres théorique et déontologique du processus d'observation dans la pratique d'intervention * Explorer les domaines spécifiques (psychologique, social, physique, médical) sur lesquels portent les observations * Sélectionner et apprendre à utiliser des outils et méthodes d'observation de l'élève en vue d'établir un diagnostic * Préciser les interventions envisageables avec l'élève en équipe CPMS/pôle territorial et les pistes de travail à mener avec les partenaires	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : La formation : 1. garantit des caractères intéressants de la formation : prise en compte de la pluralité des contextes, proposition d'une majorité de modules et d'œuvres. 2. présente ses différents contenus avec objectivité 3. est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre et qui soutiennent la rencontre des objectifs 4. se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) 5. amène le participant à développer une posture de praticien réflexif (transfert des acquis) 6. prend en compte les éléments incontournables 7. travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : * S'approprier le sens, les enjeux et les cadres théorique et déontologique du processus d'observation dans la pratique d'intervention * Explorer les domaines spécifiques (psychologique, social, physique, médical) sur lesquels portent les observations * Sélectionner et apprendre à utiliser des outils et méthodes d'observation de l'élève en vue d'établir un diagnostic * Préciser les interventions envisageables avec l'élève en équipe CPMS/pôle territorial et les pistes de travail à mener avec les partenaires	x	x							x	2			Universel Généralisable Pluricontextuel	
31	030	11	Faire évoluer ses connaissances, sa posture et ses pratiques concernant le dépistage, le diagnostic et la guidance (ne rien compléter dans cette colonne)	* Base théoriques et légales, scientifiques * Démarche diagnostique * Les outils d'entretien et de diagnostic	Outils de diagnostic au service d'un bilan psychologique de l'élève	* Répertorier les différents outils de bilan psychologique de l'élève * Analyser des outils (apports, limites, pertinence) en se basant sur l'état de la recherche * Suite aux données récoltées, identifier les actions à proposer (guidance, dispositif de soutien, aménagements raisonnables,...) * Identifier les informations à recueillir et à communiquer à l'équipe pluridisciplinaire, éducative et aux éventuels partenaires extérieurs	* Les outils de bilan sont centrés sur les particularités du fonctionnement cognitif, intellectuel, et psychoaffectif * La formation peut être déclinée si elle est centrée sur la découverte d'un type d'outil spécifique	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : 1. garantit des caractères intéressants de la formation : prise en compte de la pluralité des contextes, proposition d'une majorité de modules et d'œuvres. 2. présente ses différents contenus avec objectivité 3. est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre et qui soutiennent la rencontre des objectifs 4. se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) 5. amène le participant à développer une posture de praticien réflexif (transfert des acquis) 6. prend en compte les éléments incontournables 7. travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : * Répertorier les différents outils de bilan psychologique de l'élève * Analyser des outils (apports, limites, pertinence) en se basant sur l'état de la recherche * Suite aux données récoltées, identifier les actions à proposer (guidance, dispositif de soutien, aménagements raisonnables,...) * Identifier les informations à recueillir et à communiquer à l'équipe pluridisciplinaire, éducative et aux éventuels partenaires extérieurs	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : La formation : 1. garantit des caractères intéressants de la formation : prise en compte de la pluralité des contextes, proposition d'une majorité de modules et d'œuvres. 2. présente ses différents contenus avec objectivité 3. est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre et qui soutiennent la rencontre des objectifs 4. se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) 5. amène le participant à développer une posture de praticien réflexif (transfert des acquis) 6. prend en compte les éléments incontournables 7. travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : * Répertorier les différents outils de bilan psychologique de l'élève * Analyser des outils (apports, limites, pertinence) en se basant sur l'état de la recherche * Suite aux données récoltées, identifier les actions à proposer (guidance, dispositif de soutien, aménagements raisonnables,...) * Identifier les informations à recueillir et à communiquer à l'équipe pluridisciplinaire, éducative et aux éventuels partenaires extérieurs	x		conseiller psycho-pédagogique uniquement					x	2			Universel Généralisable Pluricontextuel		

Le travail en formation est organisé en fonction des trois disciplines présentes dans le CPMS : conseiller psycho-pédagogique, auxiliaire social, auxiliaire médical

Orientation de formation	Thème(s) concerné(s) par la formation	Intitulé de formation	Objectifs de la formation	Éléments incontournables à prendre en compte dans l'offre	Critères d'analyses des offres	Profil formateurs	L'ens emblé de et com bres du perso nnel	Fond ame ntal spéc ialisé	Fond ame ntal spéc ialisé	Seco ndair e spéci alisé	CPM S	MDP pôles	Coor d pôles	Précisions	RFI et/ou individuelle			Durée	Dispositif spécifique (à compléter uniquement si indiqué)	Modalités	Spécificités IR	Eléments d'analyse																						
															Indiquez l'intitulé général de la formation	Indiquez les objectifs visés par la formation (4 max)	Indiquez les recommandations éventuelles que vous avez à formuler aux opérateurs de formation et aux formateurs	Indiquez le(s) public-cible(s) visé(s) et les niveaux et types d'enseignement visé(s), en cochant (X) la ou les colonne(s) concernée(s). Si le public-cible est plus spécifique, veuillez le préciser dans la colonne	Indiquez si organisé en RFI en cochant (X) la ou les colonne(s) concernée(s). Si le public-cible est plus spécifique, veuillez le préciser dans la colonne	Indiquez le nombre de jours(collective = 2 jours)	Indiquez si c'est une expérimentation de terrain,	Indiquez si cette formation doit nécessairement être donnée en	Justifiez à partir de l'annexe 4 la spécificité IR de cette formation																					
Orientation Lot		Pour chaque intitulé de formation proposé, indiquez le ou les thème(s) concerné(s) (voir onglet "annexe thèmes")	Indiquez l'intitulé général de la formation	Indiquez les objectifs visés par la formation (4 max)	Indiquez les recommandations éventuelles que vous avez à formuler aux opérateurs de formation et aux formateurs																																							
32	010	12	Faire évoluer ses connaissances, sa posture et ses pratiques en lien avec l'éducation à la santé à l'école, dont l'EVRAIS, en vue de soutenir sa promotion et son développement (ne rien compléter dans cette colonne)	* EVRAIS	Éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle	* Remobiliser les missions de l'EVRAIS et les collaborations possibles * Découvrir de nouvelles initiatives en matière d'EVRAIS et analyser leur pertinence au regard des différentes dimensions (biologiques, psychologiques, affectives et socioculturelles) * Echanger, expérimenter et analyser des outils d'animation en lien avec l'EVRAIS	* L'offre s'appuie sur les documents et ressources disponibles en FWB, notamment le décret du 7 septembre 2023 et l'accord de coopération du 7 juillet 2023. * Ce lot peut être uniquement pris en charge par des opérateurs labellisés.	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : 1. garantit des caractères interressants de la formation : prise en compte de la pluralité des contextes, proposition d'une multiplicité de modalités et d'oeuvres. 2. présente ses différents contenus avec objectivité 3. est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre et qui soutiennent la rencontre des objectifs 4. se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) 5. amène le participant à développer une posture de praticien réflexif (transfert des acquis) 6. prend en compte les éléments incontournables 7. travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : - Remobiliser les missions de l'EVRAIS et les collaborations possibles - Découvrir de nouvelles initiatives en matière d'EVRAIS et analyser leur pertinence au regard des différentes dimensions (biologiques, psychologiques, affectives et socioculturelles) - Echanger, expérimenter et analyser des outils d'animation en lien avec l'EVRAIS	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expérience théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail...) et pratique (expérience professionnelle réelle et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations)	L'ens emblé de et com bres du perso nnel	Fond ame ntal spéc ialisé	Fond ame ntal spéc ialisé	Seco ndair e spéci alisé	CPM S	MDP pôles	Coor d pôles	Précisions	Indiquez le(s) public-cible(s) visé(s) et les niveaux et types d'enseignement visé(s), en cochant (X) la ou les colonne(s) concernée(s). Si le public-cible est plus spécifique, veuillez le préciser dans la colonne			Indiquez si organisé en RFI en cochant (X) la ou les colonne(s) concernée(s). Si le public-cible est plus spécifique, veuillez le préciser dans la colonne	Indiquez le nombre de jours(collective = 2 jours)	Indiquez si c'est une expérimentation de terrain,	Justifiez à partir de l'annexe 4 la spécificité IR de cette formation	x	Universel Généralisable Pluricontextuel Plusieurs pistes																		
32	020	12	Faire évoluer ses connaissances, sa posture et ses pratiques en lien avec l'éducation à la santé à l'école, dont l'EVRAIS, en vue de soutenir sa promotion et son développement (ne rien compléter dans cette colonne)	* Santé mentale de l'enfant et de l'adolescent	Développement psychique de l'enfant ou de l'adolescent	* Actualiser les connaissances sur le développement psychique des enfants ou des adolescents * Envoyer les liens entre développement psychique et construction identitaire * Découvrir des outils de soutien pour les jeunes	* L'offre doit être déclinée selon qu'elle vise l'enfant ou l'adolescent * L'offre s'appuie sur l'état de la recherche scientifique	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : 1. garantit des caractères interressants de la formation : prise en compte de la pluralité des contextes, proposition d'une multiplicité de modalités et d'oeuvres. 2. présente ses différents contenus avec objectivité 3. est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre et qui soutiennent la rencontre des objectifs 4. se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) 5. amène le participant à développer une posture de praticien réflexif (transfert des acquis) 6. prend en compte les éléments incontournables 7. travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : - Actualiser les connaissances sur le développement psychique des enfants ou des adolescents - Envoyer les liens entre développement psychique et construction identitaire - Découvrir des outils de soutien pour les jeunes	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail...) et pratique (expérience professionnelle réelle et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations)								Elements valorisés (7 points) : * La formation tient compte des représentations des participants * La formation tient compte des pré-acquis des participants * Le fil conducteur de la formation est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont adaptées aux bénéficiaires de la formation * La formation favorise les pratiques collaboratives (la co-construction est à considérer comme une pratique collaborative) * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)										x	Universel Généralisable Pluricontextuel Plusieurs pistes																
32	030	12	Faire évoluer ses connaissances, sa posture et ses pratiques en lien avec l'éducation à la santé à l'école, dont l'EVRAIS, en vue de soutenir sa promotion et son développement (ne rien compléter dans cette colonne)	* Santé mentale de l'enfant et de l'adolescent	Asssuétudes	* Contextualiser et définir la notion d'assuétude et des enjeux qui y sont liés * Caractériser les principaux objets d'addiction * Identifier les effets cognitifs, physiques et comportementaux de ces assuétudes * Expliciter des modalités de prévention des conduites addictives	* L'offre peut être déclinée selon le choix de l'opérateur: PMS uniquement, PMS et membres du personnel des écoles	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : 1. garantit des caractères interressants de la formation : prise en compte de la pluralité des contextes, proposition d'une multiplicité de modalités et d'oeuvres. 2. présente ses différents contenus avec objectivité 3. est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre et qui soutiennent la rencontre des objectifs 4. se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) 5. amène le participant à développer une posture de praticien réflexif (transfert des acquis) 6. prend en compte les éléments incontournables 7. travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : - Contextualiser et définir la notion d'assuétude et des enjeux qui y sont liés - Caractériser les principaux objets d'addiction - Identifier les effets cognitifs, physiques et comportementaux de ces assuétudes - Expliciter des modalités de prévention des conduites addictives	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail...) et pratique (expérience professionnelle réelle et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations)	x	Elements valorisés (7 points) : * La formation tient compte des représentations des participants * La formation tient compte des pré-acquis des participants * Le fil conducteur de la formation est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont adaptées aux bénéficiaires de la formation * La formation favorise les pratiques collaboratives (la co-construction est à considérer comme une pratique collaborative) * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)								Elements valorisés (7 points) : * La formation tient compte des représentations des participants * La formation tient compte des pré-acquis des participants * Le fil conducteur de la formation est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont adaptées aux bénéficiaires de la formation * La formation favorise les pratiques collaboratives (la co-construction est à considérer comme une pratique collaborative) * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)										x	Universel Généralisable Pluricontextuel Plusieurs pistes														
32	040	12	Faire évoluer ses connaissances, sa posture et ses pratiques en lien avec l'éducation à la santé à l'école, dont l'EVRAIS, en vue de soutenir sa promotion et son développement (ne rien compléter dans cette colonne)	* Santé mentale de l'enfant et de l'adolescent	Accompagnement du jeune qui présente des conduites à risques : xx	* Mettre à jour ses connaissances dans le domaine du xx (à préciser : jeux dangereux, suicide, phobies scolaires, automutilation, scarification...) * Identifier les signes précurseurs auxquels être attentif et les collaborations possibles * Accompagner le jeune, sa famille et l'équipe éducative. * Envisager quand et comment faire le relai vers un service spécialisé	* Objet précis (à compléter dans l'intitulé et dans le premier objectif) * Les formations seront déclinées et différencieront en fonction de l'objet précis travaillé	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : 1. garantit des caractères interressants de la formation : prise en compte de la pluralité des contextes, proposition d'une multiplicité de modalités et d'oeuvres. 2. présente ses différents contenus avec objectivité 3. est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre et qui soutiennent la rencontre des objectifs 4. se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) 5. amène le participant à développer une posture de praticien réflexif (transfert des acquis) 6. prend en compte les éléments incontournables 7. travaille l'ensemble des objectifs et permet aux participants de : - Mettre à jour ses connaissances dans le domaine du xx (à préciser : jeux dangereux, suicide, phobies scolaires, automutilation, scarification...) - Identifier les signes précurseurs auxquels être attentif et les collaborations possibles - Accompagner le jeune, sa famille et l'équipe éducative. - Envisager quand et comment faire le relai vers un service spécialisé	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail...) et pratique (expérience professionnelle réelle et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations)	x	Elements valorisés (7 points) : * La formation tient compte des représentations des participants * La formation tient compte des pré-acquis des participants * Le fil conducteur de la formation est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont adaptées aux bénéficiaires de la formation * La formation favorise les pratiques collaboratives (la co-construction est à considérer comme une pratique collaborative) * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)								Elements valorisés (7 points) : * La formation tient compte des représentations des participants * La formation tient compte des pré-acquis des participants * Le fil conducteur de la formation est aisément identifiable * Les choix méthodologiques soutiennent le développement du contenu de formation * Les dimensions théoriques et pratiques sont complémentaires * Les activités, contenus et ressources proposées dans la formation sont adaptées aux bénéficiaires de la formation * La formation favorise les pratiques collaboratives (la co-construction est à considérer comme une pratique collaborative) * Certains éléments de l'offre peuvent être identifiés comme étant remarquables (qualité spécifique, singularité, pertinence exemplaire ou intérêt particulier)										x	Universel Généralisable Pluricontextuel Plusieurs pistes														

Il serait intéressant que l'offre fasse des liens entre les troubles psychotiques, les troubles d'attachement et les conduites à risques traitées dans l'offre

Orientation de formation	Thème(s) concerné(s) par la formation	Intitulé de formation	Objectifs de la formation	Éléments incontournables à prendre en compte dans l'offre	Critères d'analyses des offres	Profil formateurs	L'ensembl e des pôles du personnel	Fond ame ntaire	Fond ame ntaire	Seco ndair e	Seco ndair e	CPM S	MDP pôles	Coor d pôles	Précisions	RFI et/ou individuelle			Durée	Dispositif spécifique (à compléter uniquement si indiqué)	Modalités	Spécificités IR	Eléments d'analyse							
																Indiquez le(s) public-cible(s) visé(s) et les niveaux et types d'enseignement visé(s), en cochant (X) la ou les colonne(s) concernée(s). Si le public-cible est plus spécifique, veuillez le préciser dans la colonne	Indiquez si organisé en RFI en cochant (X) la ou les colonne(s) concernée(s). (Sec-ord + sp et/ou Fond-ord + sp) et/ou en individuelle	Indiquez le nombre de jours(collective = 2 jours)												
Orientation Lot	Pour chaque intitulé de formation proposé, indiquez le ou les thème(s) concerné(s) (voir onglet "annexe thèmes")	Indiquez l'intitulé général de la formation	Indiquez les objectifs visés par la formation (4 max)	Indiquez les recommandations éventuelles que vous avez à formuler aux opérateurs de formation et aux formateurs																				Justifiez à partir de l'annexe 4 la spécificité IR de cette formation						
33	010	13	Faire évoluer ses connaissances, sa posture et ses pratiques en lien avec la gestion des situations de crise (ne rien compléter dans cette colonne)	* Gestion des situations de crise (notion de danger, rôles, ressources, différents moments)	Analyses et échanges d'expériences de gestion de situations de crises	* Echanger des expériences en matière de gestion de crise * Construire et/ou utiliser des outils d'analyse réflexive * Elaborer des pistes d'actions afin de faire évoluer ses pratiques	* Exploiter de manière réflexive les expériences apportées par les participants. * La formation assure la confidentialité des échanges entre participants	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : 1. garantit des caractères interressants de la formation : prise en compte de la pluralité des contextes, proposition d'une majorité de modules et d'oeuvres. 2. présente ses différents contenus avec objectivité 3. est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre et qui soutiennent la rencontre des objectifs 4. se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) 5. amène le participant à développer une posture de praticien réflexif (transfert des acquis) 6. prend en compte les éléments entourant la formation 7. travaille l'environnement des objectifs et permet aux participants de : * Echanger des expériences en matière de gestion de crise * Construire et/ou utiliser des outils d'analyse réflexive * Elaborer des pistes d'actions afin de faire évoluer ses pratiques	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail,...) et pratique (expérience professionnelle réelle et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations.)	Elements valorisés (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 ans en lien avec le public visé / les élèves visé(s) par la thématique de la formation * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'établissement, des CPMS ou des pôles territoriaux (au moins 3 formations.) * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X																			Transposable, généralisable Approche pluricontextuelle
33	020	13	Faire évoluer ses connaissances, sa posture et ses pratiques en lien avec la gestion des situations de crise (ne rien compléter dans cette colonne)	* Gestion des situations de crise (notion de danger, rôles, ressources, différents moments)	Bases de la gestion de situations de crises	* Mettre à jour ses connaissances en lien avec les situations de crise * Évaluer la notion de danger dans une situation de crise particulière * Envisager des procédures à mettre en oeuvre avant, pendant et après une situation de crise * Identifier les ressources et les partenaires pour gérer une situation de crise	* La formation distingue l'incident inhabituel et la situation de crise * La formation assure la confidentialité des échanges entre participants	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : 1. garantit des caractères interressants de la formation : prise en compte de la pluralité des contextes, proposition d'une majorité de modules et d'oeuvres. 2. présente ses différents contenus avec objectivité 3. est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre et qui soutiennent la rencontre des objectifs 4. se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) 5. amène le participant à développer une posture de praticien réflexif (transfert des acquis) 6. prend en compte les éléments entourant la formation 7. travaille l'environnement des objectifs et permet aux participants de : * Mettre à jour ses connaissances en lien avec les situations de crise * Évaluer la notion de danger dans une situation de crise particulière * Envisager des procédures à mettre en oeuvre avant, pendant et après une situation de crise * Identifier les ressources et les partenaires pour gérer une situation de crise	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail,...) et pratique (expérience professionnelle réelle et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations.)	Elements valorisés (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 ans en lien avec le public visé / les élèves visé(s) par la thématique de la formation * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'établissement, des CPMS ou des pôles territoriaux (au moins 3 formations.) * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X	X																		Contexte universel Pluricontextuel Plusieurs pistes
34	010	14	Développer une approche critique et réflexive (à la fois collective et individuelle) en vue d'adapter et d'ajuster ses pratiques professionnelles (ne rien compléter dans cette colonne)	* La démarche réflexive: enjeux, philosophie, cadre conceptuel, dispositifs et outils favorisant la réflexivité individuelle ou collective	Dispositif d'analyse de pratiques professionnelles	* Observer ses pratiques sous différents angles * Décrire, problématiser, analyser, théoriser, généraliser des situations professionnelles vécues par les participants * Caractériser son fonctionnement personnel, développer de nouvelles démarches dans une perspective d'optimisation de l'agir professionnel	Critères requis d'analyse de l'offre de formation (12 points) : La formation : 1. garantit des caractères interressants de la formation : prise en compte de la pluralité des contextes, proposition d'une majorité de modules et d'oeuvres. 2. présente ses différents contenus avec objectivité 3. est construite sur des sources scientifiques et/ou référents théoriques énoncés dans l'offre et qui soutiennent la rencontre des objectifs 4. se base sur des situations concrètes reliées aux contextes professionnels des participants, apportées par le formateur et/ou par les apprenants (expérience des formés) 5. amène le participant à développer une posture de praticien réflexif (transfert des acquis) 6. prend en compte les éléments entourant la formation 7. travaille l'environnement des objectifs et permet aux participants de : * Décrire, problématiser, analyser, théoriser, généraliser des situations professionnelles vécues par les participants * Caractériser son fonctionnement personnel, développer de nouvelles démarches dans une perspective d'optimisation de l'agir professionnel	Critères requis d'analyse des profils formateurs (8 points) : * L'expertise théorique (formation de base, complémentaires, projet de recherche, participation à des groupes de travail,...) et pratique (expérience professionnelle réelle et probante de 2 années minimum) du sujet traité * L'expérience professionnelle pratique en matière de formation d'adultes (au moins 3 formations.)	Elements valorisés (7 points) : * L'expérience professionnelle pratique de minimum 2 ans en lien avec le public visé / les élèves visé(s) par la thématique de la formation * L'expérience professionnelle en matière de formation des membres du personnel de l'établissement, des CPMS ou des pôles territoriaux (au moins 3 formations.) * Expertise ou expérience professionnelle remarquable, en lien avec la thématique, permettant de distinguer le candidat	X																			Universel Généralisable Pluricontextuel Plusieurs pistes	